

Vous recherchez un ETANCHE, nous nous sommes mouillés ...

ETANCHE
L U M I N A I R E

S E R M E S
lamdalux

14, rue des Frères Eberts
F 67100 STRASBOURG
Tél. 03 88 40 72 68 - Fax 03 88 40 72 39
eclairage@sermes.fr
sermes.fr

S E R M E S
lamdalux

S O M M A I R E

L'étanche, ce luminaire tellement standardisé, banalisé, que nous ne lui prêtons même plus attention.....

Chez SERMES Lamdalux, nous pensons au contraire que le luminaire étanche possède une singularité qui le distingue dans un nombre incalculable de cas.

Mais pour ce faire, il faut savoir penser application, et installation...

La clé d'entrée n'est en effet pas le produit. C'est le besoin.

Le besoin qui dessine les contours d'un luminaire unique, différenciant et spécialement adapté dont nous voulons être les promoteurs.

C'est pour cela que SERMES Lamdalux a décidé de réunir tous les possibles qu'offre l'étanche dans un seul catalogue.

Que vous cherchiez un luminaire étanche pour les poulaillers, pour les températures extrêmes, chaudes ou froides, pour des grandes hauteurs ou pour éclairer un parking avec gestion de l'éclairage, il y a toujours une solution spécialement adaptée à Votre besoin.

Nous avons à cœur de faire de Votre succès Notre défi, en souhaitant que cette approche très spécialisée puisse activement y participer !

ARCHITECTURAL

4

PARKING - ESCALIER

10

AGRICULTURE - ELEVAGE

16

CAVE VITICOLE - VINIFICATIONS - CHAIS - ELEVAGE

22

HALL DE STOCKAGE

26

ATELIER

32

LOCAUX TECHNIQUES

38

INDUSTRIE ALIMENTAIRE

44

AMBIANCE CHIMIQUE

48

TEMPÉRATURES EXTREMES

52

EXTÉRIEUR - CHANTIER

58

BORD DE MER - MILIEUX SALINS

64

PISCINE - SPA - CENTRE NAUTIQUE

70

ATEX - ZONES A RISQUES

76

TABLEAU RECAPITULATIF

82

ARCHITECTURAL

Qualité de l'éclairage - Esthétique - Efficacité



ARCHITECTURAL

NET

HALL D'ACCUEIL
ESPACE DETENTE

Clips et embouts inox

Fourreau opale

AVANTAGES :

- Esthétique
- Efficacité lumineuse



FIRST TUB

CIRCULATION
SANITAIRE
VESTIAIRE

Filtre
Goretex



Collier inox 316



Collier anti vandal

AVANTAGES :

- Eclairage large pour une très bonne uniformité
- Très bon rapport qualité/prix



NET



Références	Codes articles	Puis. (W)	Temp. coul. (K)	Flux émis (Lm)	Longueurs (mm)	Poids (Kg)	Prix (€ HT/U)
NET LED 1950 OP/70	31112238	15	4000	1950	704	1,6	292
NET LED 2930 OP/70	31112242	22	4000	2930	1004	2,0	332
NET LED 3910 OP/70	31112244	30	4000	3910	1304	2,4	376
NET LED 4880 OP/70	31112246	37	4000	4880	1604	2,9	422



Luminaire formé d'un fourreau en polycarbonate opale, extrémités avec embouts en inox. Un joint à chaque extrémité assure la fixation des embouts par simple pression et garantit une parfaite étanchéité.

L'appareillage est monté sur la platine interne.

Livré avec paire de colliers en inox.
Durée de vie 50000 heures L80 B10.

Tension : 230 V, Fréquence : 50 Hz.

Garantie : 5 ans

FIRST TUB



Références	Codes articles	Puis. (W)	Temp. de coul. (K)	Flux émis (Lm)	Dim. LxIxh (mm)	Poids (Kg)	Prix (€ HT/U)
FIRST TUB 2500	31112683	20	3000	2500	552	1,1	160
FIRST TUB 5000	31112687	40	3000	5000	1152	2,2	175
FIRST TUB 6500	31112692	50	3000	6000	1452	3,1	198
FIRST TUB 2500	31112681	20	4000	2700	552	1,1	160
FIRST TUB 5000	31112685	40	4000	5300	1152	2,2	175
FIRST TUB 6500	31112689	50	4000	6300	1452	3,1	198



Luminaire formé d'un fourreau en polycarbonate opale de diamètre 75mm.

Embout et étriers à grenouillère en inox 304 avec joints internes en silicone.

Raccordement sur connecteur rapide extérieur par câble souple ou rigide.

Entraxe de fixation réglable au moyen de la paire d'étriers fournie.

Déconseillé en usage extérieur (sous abri uniquement).

Température de fonctionnement max. 45°C.

Durée de vie : 60 000 heures L80 B20 à Ta = 25°C.

Tension : 230 V, Fréquence : 50 Hz.

Garantie : 3 ans

ACCESSOIRES (à commander séparément)

Références	Codes articles	Prix (€ HT/U)
Collier à grenouillère inox 316L	31112696	14
Collier antivandale inox 316L	31112698	21

ARCHITECTURAL



P A R K I N G - E S C A L I E R

Faible hauteur - Soumis aux agressions - Gestion de l'éclairage





PARKING

ESCALIER

ENDURO WB

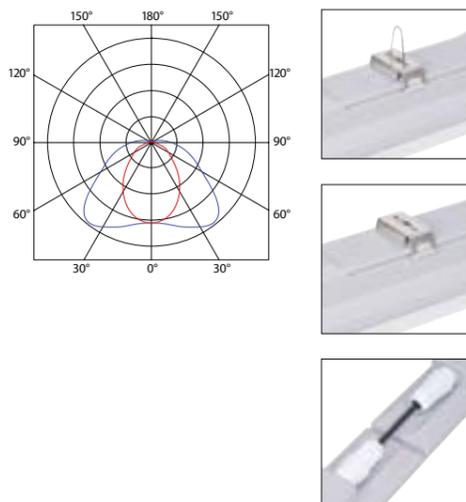
ZONE DE STATIONNEMENT
ZONE DE CIRCULATION

Connecteur rapide

Corps ABS

Vasque en styrène acrylonitrile

Faisceau large



AVANTAGES :

- Eclairage large
- Résiste aux hydrocarbures

FIRST TUB

ZONE DE STATIONNEMENT
ZONE DE CIRCULATION VEHICULE
ZONE DE CHEMINEMENT PIÉTON
CAGE D'ESCALIER
CAISSES



Collier inox 316



Collier anti vandal

Filtre
Goretex



AVANTAGES :

- Eclairage large pour une très bonne uniformité en faible hauteur (120°)



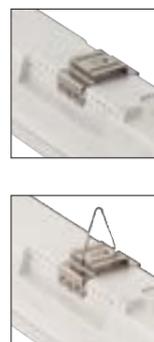
FIRST WP3

ZONE DE STATIONNEMENT
ZONE DE CIRCULATION
LOCAUX TECHNIQUES

Paire d'étriers et clips en inox

Corps polyester

Diffuseur en PC opal



Installation rapide
en 2 min



AVANTAGES :

- Etriers et clips inox
- Très bon rapport qualité/prix



ENDURO WB



Références	Codes articles	Puis. (W)	Flux émis (Lm)	L. (mm)	Gestions	Poids (Kg)	Prix (€ HT/U)
ENDURO WB 4000/840 TRA	31112840	30	3960	1175	ON / OFF	1,5	92
ENDURO WB 4000/840 DALI TRA	31112842	30	3960	1175	DALI	1,5	140
ENDURO WB 7200/840 TRA	31112844	54	7170	1455	ON / OFF	1,8	104
ENDURO WB 7200/840 DALI TRA	31112846	54	7170	1455	DALI	1,8	152

TRA : avec câblage traversant 1,5mm² et livré avec bouchon de fermeture



Haute résistance aux agressions chimiques.
Diffuseur en styrène acrylonitrile, corps en ABS.

Température de couleur : 4000K.

Assemblé en usine, livré prêt à la pose avec connecteur rapide externe STUCCHI, paire d'étriers et crochets de suspension en acier inox 301 M.

Température de fonctionnement -25°C/+45°C.

Durée de vie 50 000 heures L90 B10.

Tension : 230 V, Fréquence : 50 Hz.

Garantie : 5 ans

FIRST TUB



Références	Codes articles	Puis. (W)	Temp. de coul. (K)	Flux émis (Lm)	Dim. LxIxh (mm)	Poids (Kg)	Prix (€ HT/U)
FIRST TUB SEN 5000	31112686	40	4000	5300	1152	2,2	175
FIRST TUB SEN 6500	31112690	50	4000	6300	1452	3,1	198

SEN = Détecteur hyperfréquence



Luminaire formé d'un fourreau en polycarbonate opale de diamètre 75mm.

Embout et étriers à grenouillère en inox 304 avec joints internes en silicone.

Raccordement sur connecteur rapide extérieur par câble souple ou rigide.

Entraxe de fixation réglable au moyen de la paire d'étriers fournie.

Déconseillé en usage extérieur (sous abri uniquement).

Température de couleur : 4000K.

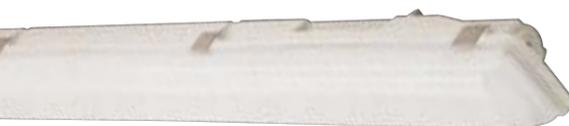
Température de fonctionnement max. 45°C.

Durée de vie : 60 000 heures L80 B20 à Ta = 25°C.

Tension : 230 V, Fréquence : 50 Hz.

Garantie : 3 ans

FIRST WP3



Références	Codes articles	Puis. (W)	Flux émis (Lm)	Dim. LxIxh (mm)	Poids (Kg)	Prix (€ HT/U)
FIRST WP III 4700lm KIT	31113420	36	4700	1185x85x88	2,6	58
FIRST WP III 6200lm KIT	31113424	50	6200	1480x85x88	2,8	70
FIRST WP III 6200lm TRA KIT	31113426	50	6200	1480x85x88	2,8	76

KIT = livré avec un connecteur STUCCHI, TRA KIT = câblage traversant 3x1.5mm² et deux connecteurs

ACCESSOIRES (à commander séparément)

Références	Codes articles	Prix (€ HT/U)
Collier à grenouillère inox 316L	31112696	14
Collier antivandale inox 316L	31112698	21



Corps en polyester gris RAL7035, renforcé fibre de verre. Diffuseur en polycarbonate opale.

Joint en polyuréthane.

Température de couleur : 4000K.

Clips Inox et paire d'étriers de fixation inclus.

Durée de vie : 50000 heures L70 B50 à Ta = 35°C.

Tension: 230V, Fréquence: 50 Hz.

Garantie : 3 ans



AGRICULTURE - ELEVAGE

Ambiance agressive - Contrainte technique - Gestion de l'éclairage



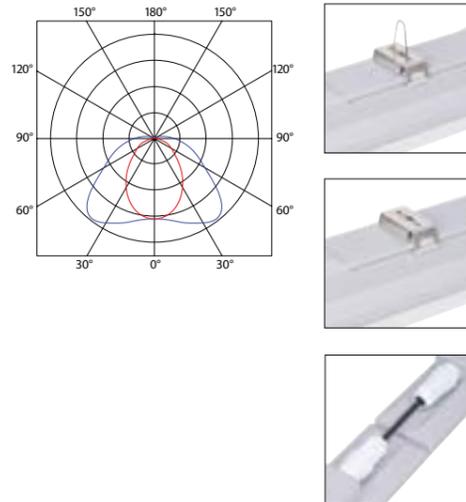
AGRICULTURE

ELEVAGE



ENDURO

ELEVAGE
POULES, PORCS, VACHES...



AVANTAGES :

- Nettoyage facile
- Résiste aux concentrations de chlore et d'ammoniac
- Versions graduables ou traversantes

FERM T8

ELEVAGE
POULES, PORCS, VACHES...



AVANTAGES :

- Prix
- Diffusion large
- Endurant



ENDURO



Références	Codes articles	Puis. (W)	Flux émis (Lm)	L. (mm)	Gestions	Poids (Kg)	Prix (€ HT/U)
ENDURO 2900/840	31112542	22	2890	1175	ON / OFF	1,5	68
ENDURO 2900/840 1.10V	31112544	22	2890	1175	1,10V	1,5	104
ENDURO 2900/840 DALI	31112546	22	2890	1175	DALI	1,5	104
ENDURO 2900/840 TRA	31112548	22	2890	1175	ON / OFF	1,5	72

TRA : avec câblage traversant 1,5mm² et livré avec bouchon de fermeture

ACCESSOIRE pour ENDURO TRA (à commander séparément)

Référence	Code article	Prix (€ HT/U)
Cordon interliaison 2ml standard 3P équipé connecteurs M+F	31112590	12

F = femelle, M = mâle

FERMT8



Références	Codes articles	Puis. (W)	Culot	Entraxes (mm)	Longueurs (mm)	Poids (Kg)	Prix (€ HT/U)
FERMT8 136 BE	31112512	1x36	T8	700	1272	1,7	40
FERMT8 158 BE	31112514	1x58	T8	940	1572	2,1	44
FERMT8 236 BE	31112516	2x36	T8	700	1272	2,3	44
FERMT8 258 BE	31112518	2x58	T8	940	1572	2,7	51

LAMPES FLUORESCENTES T8 (à commander séparément) culot G13 - haut rendement - ø 26mm - Ra 85

Références	Codes articles	Puis. (W)	Longueurs (mm)	Teinte	Im 100h	Temp. Coul (K)	Ra	U.E.	Prix (€ HT/U)
LT 36 W/840	32444212	36	1200	4000K	3350	4000	85	25	3,50
LT 58 W/840	32444214	58	1500	4000K	5200	4000	85	25	4



Haute résistance aux concentrations d'ammoniac et de chlore.

Diffuseur en acrylate, corps en acrylonitrile Butadiene Styrene (ABS).

Température de couleur : 4000K.

Assemblé en usine, livré prêt à la pose avec connecteur rapide externe STUCCHI, paire d'étriers et crochets de suspension en acier inox 301M.

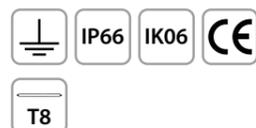
Diffuseur en styrene acrylonitrile, corps en ABS.

Durée de vie : 70000 heures L90 B10.

Ta max = 50°C.

Tension : 230 V, Fréquence : 50 Hz.

Garantie : 5 ans



Haute résistance aux concentrations d'ammoniac et de chlore.

Diffuseur en acrylate, corps en acrylonitrile Butadiene Styrene (ABS).

Joint en polyuréthane.

Clips de fermeture renforcés de fibre de verre.

Ta max = 45°C.

Equipé d'un ballast électronique.

Tension : 230 V, Fréquence : 50 Hz.

Garantie : 1 an

AGRICULTURE

ELEVAGE





CAVE VITICOLE
VINIFICATIONS
CHAIS - ELEVAGE

Sans «Goût de la lumière»

NOTRE SÉLECTION

VINO

LE SPECTRE LUMINEUX DE LA LED AMBRE EST SPÉCIFIQUEMENT ADAPTÉ POUR LES CAVES DE CHAMPAGNE, VIN, BIÈRE, SPIRITUEUX...



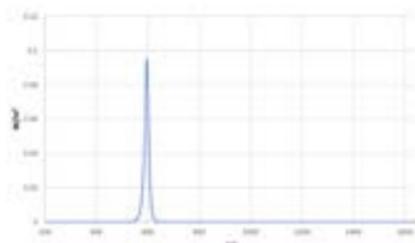
AVANTAGES :

- Protège contre le goût de la lumière
- Très bon rapport qualité/prix
- Esthétique



Références	Codes articles	Puiss. (W)	Temp. coul. (K)	Flux émis (Lm)	Dim. L. (mm)	Poids (Kg)	Prix (€ HT/U)
VINO 600	31112660	20	2150	760	552	1,35	204
VINO 1200	31112662	36	2150	1370	1152	2,2	288
VINO 1500	31112664	48	2150	1830	1452	3,6	348
VINO 1500 4K/Ambre	31112666	50	2150 et 4000	1290-3000	1452	3,6	380

4K/Ambre = Double allumages 60% Ambre 40% blanc 4000K



Luminaire formé d'un fourreau en polycarbonate.

Opale de diamètre 70mm.

Raccordement sur connecteur rapide extérieur.

Embouts et étriers à grenouillère en inox 316 avec joints internes en silicone.

La version 4K/Ambre permet un double allumages pour un éclairage blanc et puissant lors de travaux de manutention ou de maintenances.

Durée de vie : 60000 heures L80 B20.

Tension : 230 V, Fréquence : 50 Hz.

Option : Capteur de mouvement.

Garantie : 5 ans

CAVE VITICOLE

CHAIS - VINIFICATION



HALL DE STOCKAGE

Gestion de l'éclairage - Montage facile

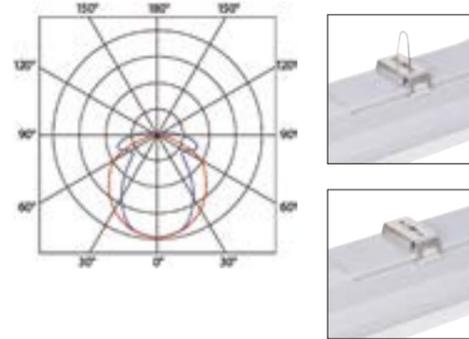
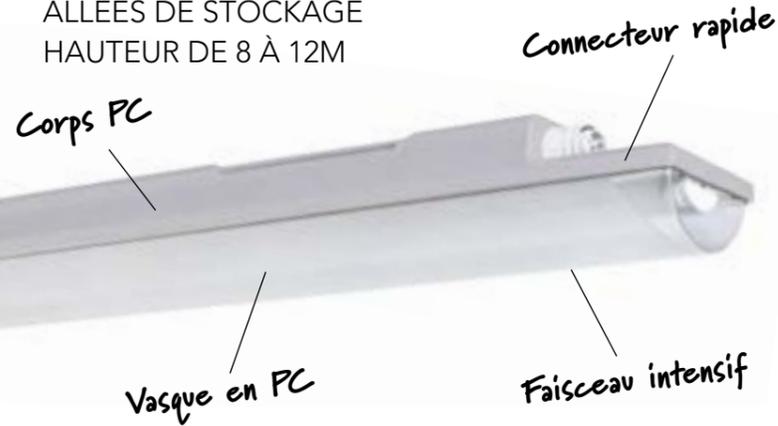


HALL DE STOCKAGE

GESTION DE L'ÉCLAIRAGE

ENDURO NB

ALLÉES DE STOCKAGE
HAUTEUR DE 8 À 12M



AVANTAGES :

- Eclairage intensif
- Ta max = 45°C
- Version DALI



ELSY-LUM



AVANTAGES :

- Mise en oeuvre rapide
- Confort de pose
- Possibilité de prémontage des luminaires en usine.
- Calibres 25 et 40A

DALI SYST



AVANTAGES :

- Détection de présence
- Gestion de la luminosité
- Economie d'énergie

ENDURO NB



Références	Codes articles	Puis. (W)	Flux émis (Lm)	L. (mm)	Ta (°)	Gestions	Poids (Kg)	Prix (C HT/U)
ENDURO NB 7200/840	31112820	54	6960	1455	-25 +45	ON / OFF	1,8	92
ENDURO NB 7200/840 DALI	31112824	54	6960	1455	-25 +45	DALI	1,8	136

NB : faisceau intensif, Dali : gradation DALI



Diffuseur en Polycarbonate prismé.
Corps en polycarbonate.
Assemblé en usine, livré prêt à la pose avec connecteur rapide externe STUCCHI, paire d'étriers et crochets de suspension en acier inox 301 M.
Température de couleur 4000K.
Durée de vie : 50 000heures L90 B10.
Température de fonctionnement +25°C / +45°C
Tension 230v Fréquence 50Hz.

Garantie : 5 ans

ELSY-LUM



Références	Codes articles	Puis. (W)	Longueur (m)	Nb de dérivation	Prix (C HT/U)
Elément droit 4x25A IP55	47435426	4x25A	3	6	72,8
Elément droit 4x40A IP55	47435463	4x40A	3	3	68,3
Alimentation droite 2x25A ou 4x25A	47435405	4x25A			30,5
Alimentation droite 4x40A	47435462	4x40A			34,2
Embout de fermeture gauche	47435408				2,1
Embout de fermeture droit	47435407				13,4
Dérivation 10A N/L1 gris	47435419	10A			9,7
Dérivation 10A N/L2 vert	47435420	10A			9,7
Dérivation 10A N/L3 noir	47435421	10A			9,7
Etrier universel 25Kg	47435415				1,9



Tôle galvanisée
Température de fonctionnement sans déclassement entre 5°C et 40°C.

Garantie : 5 ans



DALI SYST



Système multi-fonction de gestion de l'éclairage pour la gestion de la luminosité et de la détection de présence

CONTRÔLEUR

Référence	Code article	Description produit	Tension (V)	Fréquence (Hz)	Ta	Dim.l./b/h (mm)	Prix (C HT/U)
Contrôleur DALISYST	31271240	unité de contrôle	220/240	50/60	0..... + 50	118/30/21	48

Déport de traction pour une installation indépendante du contrôleur DALI eco (ex. en faux plafond)

Référence	Code article	Prix (C HT/U)
Kit serre câble	31271252	10

- Mise en service simplifiée via la télécommande utilisateur.
- Réglage automatique de la valeur "seuil de régulation".
- 6 modes de fonctionnement prédéfinis.
- Rodage de 100 h des sources fluorescentes intégré.
- Ajustement d'une sortie par rapport à l'autre (0 à 100 %).
- Jusqu'à 4 cellules peuvent être connectées.
- Jusqu'à 32 ballasts électroniques peuvent être contrôlés.

CELLULE RADIO GRANDE HAUTEUR

Référence	Code article	Description produit	Prix (C HT/U)
Cellule radio GH DALISYST	31271265	Cellule HF (radar) présence et luminosité	96

TÉLÉCOMMANDE

Référence	Code article	Mode	Couleur	Dim.l./p/h (mm)	Prix (C HT/U)
Télé progr. DALISYST	31271245	IR	noir	230/45/13	154
Télé util. DALISYST	31271247	IR	blanc	230/33/10	86



le DALISYST est un système de gestion de l'éclairage, basé sur la prise en compte de la lumière naturelle et de la détection de présence, adapté à toutes les sources via le protocole DALI.

6 modes de fonctionnement prédéfinis permettent une configuration simple et rapide des applications telles que :

- écoles et bâtiments administratifs
- bureaux individuels et paysagers
- couloirs et escaliers
- salles de réunions et de formations
- sanitaires



A T E L I E R

Grande hauteur - Gestion de l'éclairage
Niveau d'éclairage élevé et de qualité



ATELIER

GRANDE HAUTEUR

NOSS LED

ZONE DE TRAVAIL

Corps polyester

Paire d'étriers

Diffuseur en PC opal extensif

AVANTAGES :

- Très bon rapport qualité/prix
- IK 08
- DALI



DALI SYST



AVANTAGES :

- Détection de présence
- Gestion de la luminosité
- Economie d'énergie

ELSY-LUM

IP 55

Tôle galvanisée

AVANTAGES :

- Mise en oeuvre rapide
- Confort de pose
- Possibilité de prémontage des luminaires en usine.
- Calibres 25 et 40A



NOSS LED



Références	Codes articles	Puis. (W)	Flux émis (Lm)	Dim. LxIxHxE (mm)	Poids (Kg)	Prix (€ HT/U)
NOSS LED 1500-6300	31113166	59	6300	1577x116x99x1000	2,8	94
NOSS LED 1500-6300 DA	31113170	59	6300	1577x116x99x1000	2,8	130
NOSS LED 1500-9600	31113168	73	9600	1577x116x99x1000	2,8	114

DA = Version DALI



Corps en polyester armé de fibres de verre.
Diffuseur en polycarbonate opale. Joint d'étanchéité en polyuréthane. Clips de fermeture imperdables en inox antivandales.
Fixation directe à l'aide des 2 étriers en inox fournis.

Température de couleur : 4000K.
Durée de vie : 50 000 heures L70 B50.
Température ambiante de fonctionnement : -20°C/+35.
Tension : 230 V, Fréquence : 50 Hz.

Garantie : 5 ans

ELSY-LUM



Références	Codes articles	Puis. (W)	Longueur (m)	Nb de dérivation	Prix (€ HT/U)
Elément droit 4x25A IP55	47435426	4x25A	3	6	72,8
Elément droit 4x40A IP55	47435463	4x40A	3	3	68,3
Alimentation droite 2x25A ou 4x25A	47435405	4x25A			30,5
Alimentation droite 4x40A	47435462	4x40A			34,2
Embout de fermeture gauche	47435408				2,1
Embout de fermeture droit	47435407				13,4
Dérivation 10A N/L1 gris	47435419	10A			9,7
Dérivation 10A N/L2 vert	47435420	10A			9,7
Dérivation 10A N/L3 noir	47435421	10A			9,7
Etrier universel 25Kg	47435415				1,9



Tôle galvanisée
Température de fonctionnement sans déclassement entre 5°C et 40°C.

Garantie : 5 ans



DALI SYST



Système multi-fonction de gestion de l'éclairage pour la gestion de la luminosité et de la détection de présence

CONTRÔLEUR

Référence	Code article	Description produit	Tension (V)	Fréquence (Hz)	Ta	Dim.l/b/h (mm)	Prix (€ HT/U)
Contrôleur DALISYST	31271240	unité de contrôle	220/240	50/60	0..... + 50	118/30/21	48

Déport de traction pour une installation indépendante du contrôleur DALI eco (ex. en faux plafond)

Référence	Code article	Prix (€ HT/U)
Kit serre câble	31271252	10

- Mise en service simplifiée via la télécommande utilisateur. - Ajustement d'une sortie par rapport à l'autre (0 à 100 %).
- Réglage automatique de la valeur "seuil de régulation". - Jusqu'à 4 cellules peuvent être connectées.
- 6 modes de fonctionnement prédéfinis. - Jusqu'à 32 ballasts électroniques peuvent être contrôlés.
- Rodage de 100 h des sources fluorescentes intégré.

CELLULE RADIO GRANDE HAUTEUR

Référence	Code article	Description produit	Prix (€ HT/U)
Cellule radio GH DALISYST	31271265	Cellule HF (radar) présence et luminosité	96

TÉLÉCOMMANDE

Référence	Code article	Mode	Couleur	Dim.l/p/h (mm)	Prix (€ HT/U)
Télé progr. DALISYST	31271245	IR	noir	230/45/13	154
Télé util. DALISYST	31271247	IR	blanc	230/33/10	86



le DALISYST est un système de gestion de l'éclairage, basé sur la prise en compte de la lumière naturelle et de la détection de présence, adapté à toutes les sources via le protocole DALI.

6 modes de fonctionnement prédéfinis permettent une configuration simple et rapide des applications telles que :

- écoles et bâtiments administratifs
- bureaux individuels et paysagers
- couloirs et escaliers
- salles de réunions et de formations
- sanitaires



LOCAUX TECHNIQUES

Hauteur moyenne - Rapport qualité/prix
Gestion de l'éclairage autonome

LOCAUX TECHNIQUES

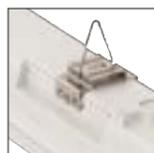
FIRST WP3

ECLAIRAGE GÉNÉRAL

Paire d'étriers et clips en inox

Corps polyester

Diffuseur en PC opal



AVANTAGES :

- Rapport qualité/prix
- IK 08

FIRST SC

LOCAL ÉLECTRIQUE
CIRCULATION

Paire d'étriers en inox

Corps polycarbonate

Diffuseur en PC opal

AVANTAGES :

- Très bon rapport qualité/prix
- Connecteur rapide
- IK 08

NOSS LED SENSOR

HAUTEURS MOYENNES

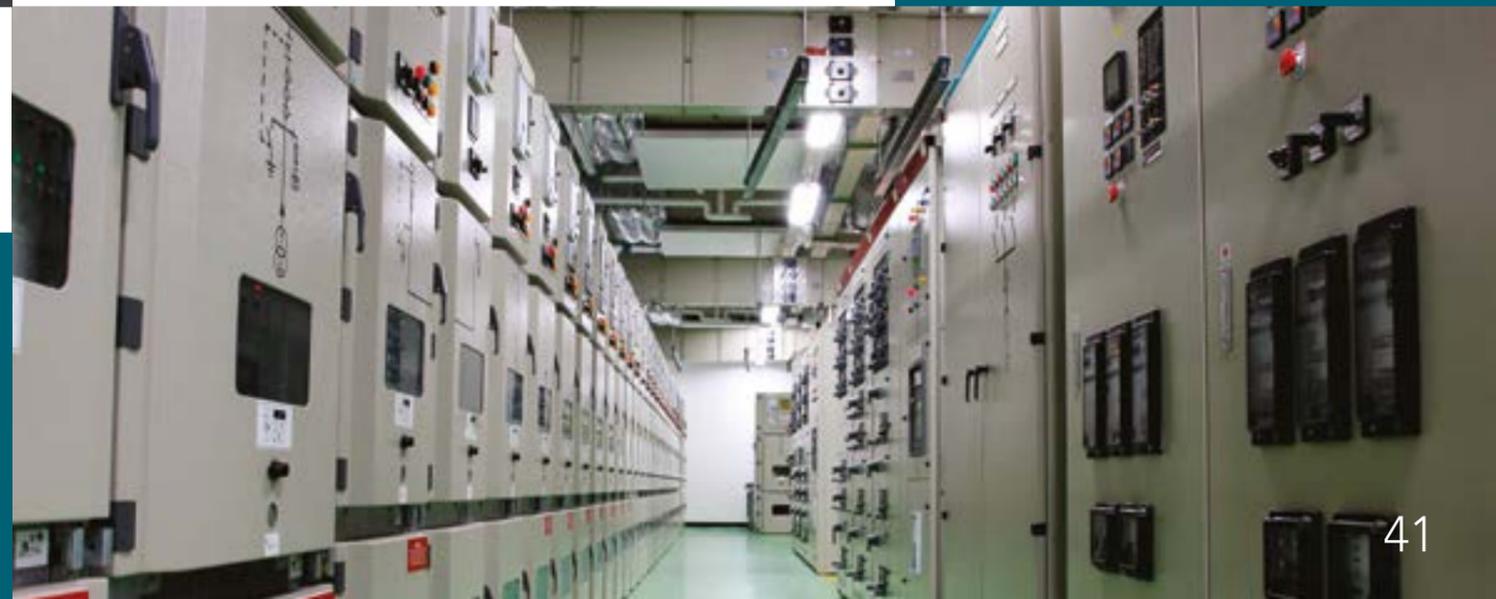
Clips imperdables en inox

Corps polyester
+ fibre de verre

Diffuseur en PC opale

AVANTAGES :

- Détection de la présence
- Capteur paramétrable
- IK 08



FIRST WP3



Références	Codes articles	Puissance (W)	Flux émis (Lm)	Dim. LxIxh (mm)	Poids (Kg)	Prix (€ HT/U)
FIRST WP III 4700lm	31113420	36	4700	1185x85x88	2,6	58
FIRST WP III 6200lm	31113422	50	6200	1480x85x88	2,8	66



Corps en polyester.
Diffuseur en polycarbonate.
Clips inox et paire d'étriers de fixation inclus.
Température de couleur : 4000K.
Durée de vie : 50 000 heures L70 B50 à Ta = 35°C.
Installation au plafond uniquement.
Tension : 230V, Fréquence : 50Hz.

Garantie : 3 ans

FIRST SC



Références	Codes articles	Puissance (W)	Flux émis (Lm)	Dim. LxIxh (mm)	Poids (Kg)	Prix (€ HT/U)
FIRST SC 1200mm	31113402	40	4600	1200x94x64	2,6	46
FIRST SC 1500mm	31113404	50	6000	1500x70,5x64,5	2,8	56



Corps en polycarbonate.
Diffuseur en polycarbonate opale.
Température de couleur : 4000K.
Durée de vie : 50 000 heures L70 B50 à Ta = 35°C.
Installation au plafond ou en suspension.
Tension : 230V, Fréquence : 50Hz.

Garantie : 3 ans

NOSS LED SENSOR



Référence	Code article	Puis. (W)	Flux émis (Lm)	Dim. LxIxh (mm)	Poids (Kg)	Prix (€ HT/U)
NOSS LED 1500-6300-SENSOR	31113171	59	6300	1577x116x99x1000	2,8	176



Corps en polyester armé de fibres de verre.
Diffuseur en polycarbonate opale.
Clips de fermeture imperdables en inox antivandales.
Fixation directe à l'aide de 2 étriers en inox fournis.
Température de couleur : 4000K
Durée de vie : 50 000 heures L70 B50 à Ta max.
Température ambiante de fonctionnement = -20°C/+35°C.
Tension : 230V, Fréquence : 50Hz.

Détecteur de présence hyper fréquence intégré au luminaire. Afin d'éviter tout conflit entre les luminaires équipés de cellule de détection, une interdistance minimale de 4m est recommandée.

Luminaire autonome, fonctionnement en maître/esclave en option.

Tension : 230 V, Fréquence : 50 Hz.

Garantie : 5 ans



INDUSTRIE ALIMENTAIRE

Nettoyage - Soumis aux agressions - Normes alimentaires

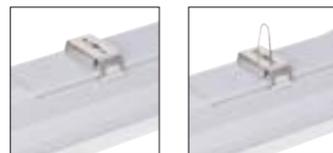


ENDURO

DESTINÉ À LA PRODUCTION ET LOGISTIQUE ALIMENTAIRE

Corps ABS

Connecteur rapide



Diffuseur en styrène acrylonitrile

Sans clips

AVANTAGES :

- Conformité HACCP
- Nettoyage au jet haute pression



Diffuseur en styrène acrylonitrile, corps en ABS.

Pas de clips ce qui simplifie les opérations de nettoyage.

Assemblé en usine, livré prêt à la pose avec connecteur rapide externe STUCCHI, paire d'étriers et crochets de suspension en acier inox 301M.

Température de couleur 4000K.

Durée de vie 50 000heures L90 B10.

Température de fonctionnement -25°C/ +45°C.

Appareillage 230V 50Hz.

Tension : 230 V, Fréquence : 50 Hz.

Garantie : 5 ans

Références	Codes articles	Puis. (W)	Flux émis (Lm)	L. (mm)	Poids (Kg)	Prix (€ HT/U)
ENDURO 2900/840	31112542	22	2890	1175	1,5	68
ENDURO 4000/840	31112802	30	3960	1175	1,5	74
ENDURO 7200/840	31112814	54	7170	1455	1,8	92



ENDURO

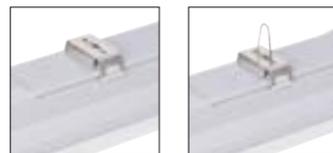
DESTINÉ AUX AMBIANCES CHIMIQUES

Corps ABS

Connecteur rapide

Diffuseur en styrène acrylonitrile

Sans clips



AVANTAGES :

- Ta max = +45°C
- Nettoyage au jet haute pression
- Livré scellé d'usine



Diffuseur en styrène acrylonitrile, corps en ABS.

Pas de clips ce qui simplifie les opérations de nettoyage.

Assemblé en usine, livré prêt à la pose avec connecteur rapide externe STUCCHI, paire d'étriers et crochets de suspension en acier inox 301M.

Température de couleur 4000K.

Durée de vie 50 000heures L90 B10.

Température de fonctionnement -25°C/ +45°C..

Appareillage 230V 50Hz.

Tension : 230 V, Fréquence : 50 Hz.

Garantie : 5 ans

Références	Codes articles	Puis. (W)	Flux émis (Lm)	L. (mm)	Ta (°)	Gestions	Poids (Kg)	Prix (€ HT/U)
ENDURO 2900/840	31112542	22	2890	1175	-25 +50	ON/OFF	1,5	68
ENDURO 4000/840	31112802	30	3960	1175	-25 +45	ON/OFF	1,5	74
ENDURO 7200/840	31112814	54	7170	1455	-25 +45	ON/OFF	1,8	92

TEMPÉRATURES EXTREMES

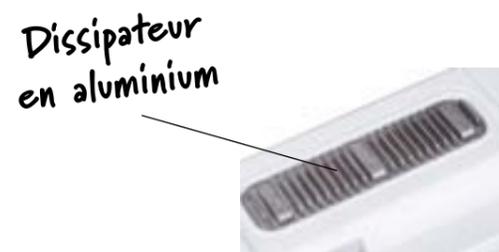
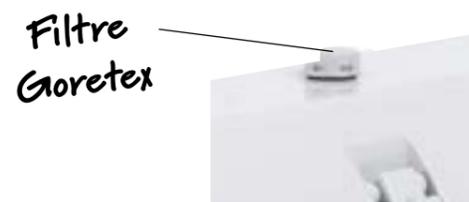
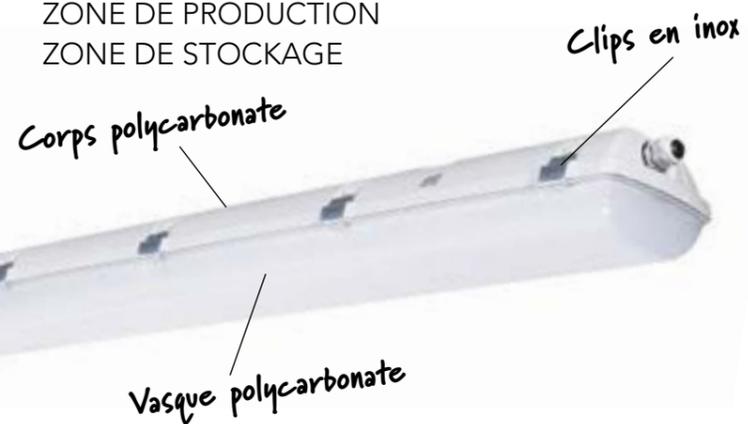
Ambiances chaudes ou froides - Endurant





CELSIUS

ZONE DE PRODUCTION
ZONE DE STOCKAGE



TEMPERATURES EXTREMES

AMBIANCES CHAUDES - FROIDES



AVANTAGES :

- Température extrêmes
-40° C à +70°C
- Résistant au choc IK 10 30j
- Luminaire technique

HOT T8

HOTTE INDUSTRIELLE

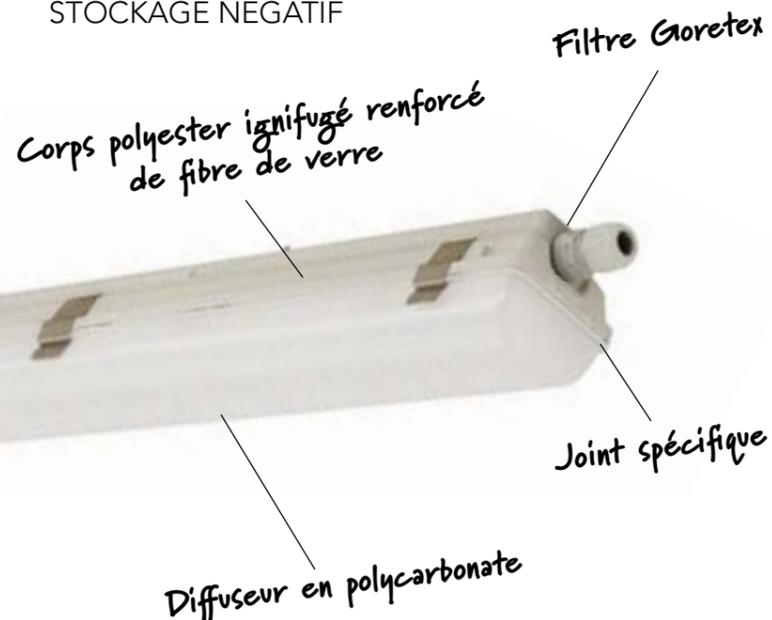


AVANTAGES :

- Résiste à la chaleur
- Résiste aux graisses

NOSS -30

STOCKAGE NEGATIF

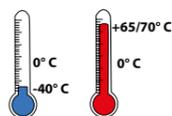


AVANTAGES :

- Etriers et clips inox
- Très bon rapport qualité/prix



CELSIUS

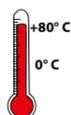


Références	Codes articles	Puis. (W)	Flux émis (Lm)	Dim. LxIxh (mm)	Ta (°)	Poids (Kg)	Prix (€ HT/U)
CELSIUS 3550	31113790	24	3550	1452x145x111	-40 +70	3,6	148
CELSIUS 5730	31113792	38	5730	1172x145x111	-40 +65	3	166
CELSIUS 7110	31113794	48	7110	1452x145x111	-40 +65	3,9	184
CELSIUS 9550	31113796	65	9550	1452x145x111	-40 +65	3,6	188

Corps en polycarbonate gris.
 Vasque en polycarbonate.
 Température de couleur : 4000K.
 Température de fonctionnement de -40°C à + 65°C (+70°C).
 Durée de vie 50 000 heures L80 B10.
 Tension : 230 V, Fréquence : 50 Hz.

Garantie : 5 ans

HOT T8



Références	Codes articles	Puissances (W)	Longueurs (mm)	Poids (Kg)	Prix (€ HT/U)
HOT 118 C	31113238	1X18W	709	2,4	292
HOT 136 C	31113234	1X36W	1319	3,1	426
HOT 158 C	31113236	1X58W	1624	4,7	490

C = Appareillage ferromagnétique compensé

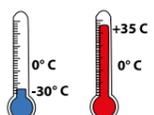
LAMPES FLUORESCENTES T8 - culot G13 - haut rendement - allumage starter - Ø 26 mm - Ra 85

Références	Codes articles	Puis. (W)	Longueur (mm)	Teintes	Im 100h	Temp.coul. (K)	Ra	U.E.	Prix (€ HT/U)
LT 18W/840	32444210	18	590	4000K	1350	4000	85	25	3
LT 36W/840	32444212	36	1200	4000K	3350	4000	85	25	3,5
LT 58W/840	32444214	58	1500	4000K	5200	4000	85	25	4

Fourreau en métachrylate et extrémités avec embouts en ZAMAK nickelé.
 Résiste aux graisses et à des température élevé jusqu'à 80°C.
 Réflecteur interne en aluminium brillanté.
 Tension : 230 V, Fréquence : 50 Hz.

Garantie : 2 ans

NOSS -30



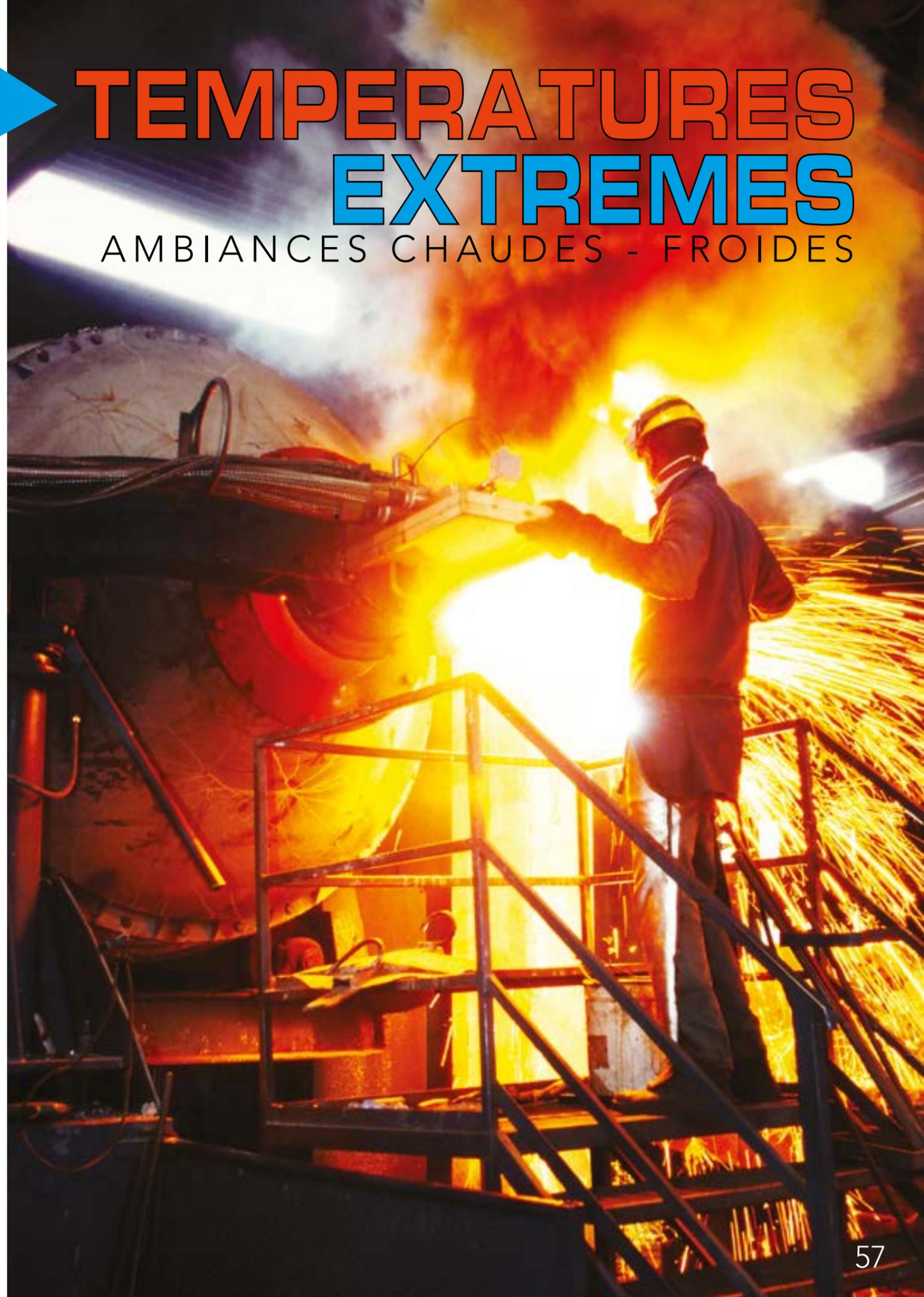
Références	Codes articles	Puis. (W)	Flux émis (Lm)	Dim. LxIxh (mm)	Ta max. (°)	Poids (Kg)	Prix (€ HT/U)
NOSS -30 1200 7700	31113174	59	7700	1277x86x95	-30	3,1	140
NOSS -30 1500 9600	31113176	73	9600	1577x112x99	-30	3,5	154

Vasque en polycarbonate.
 Corps en polyester renforcé en fibre de verre.
 Clips inox.
 Température de couleur : 4000K.
 Température de fonctionnement de -30°C à + 35°C.
 Durée de vie 50 000 heures L70 B50.
 Tension : 230 V, Fréquence : 50 Hz.

Garantie : 3 ans

TEMPÉRATURES EXTREMES

AMBIANCES CHAUDES - FROIDES



EXTÉRIEUR - CHANTIER

Soumis aux agressions - Résistant aux UV



ENDURO EXT

FAÇADE BATIMENT
CIRCULATION EXTERIEURE AU VENT



Paire d'étrier pour montage mural
(en option)



Membrane anti-condensation
intégrée au corps



AVANTAGES :

- Résiste à la pluie et aux UV du soleil
- Résiste aux chocs (IK10)
- Nettoyage au jet haute pression

RAIN EXT

FAÇADE BATIMENT
CIRCULATION EXTERIEURE AU VENT



Etriers à vis
antivandales
(en option)

AVANTAGES :

- Résiste à la pluie et aux UV du soleil
- Résiste aux chocs (IK10)
- Nettoyage au jet haute pression



ENDURO EXT



Références	Codes articles	Puis. (W)	Flux émis (Lm)	Longueurs (mm)	Poids (Kg)	Prix (€ HT/U)
ENDURO EXT 2600/830	31112870	18	2340	1175	1,5	76
ENDURO EXT 4000/830	31112872	30	3960	1175	1,5	78
ENDURO EXT 7200/830	31112874	54	7170	1455	1,8	100

EXT : installation extérieure

ACCESSOIRE (à commander séparément)

Référence	Code article	Prix (€ HT/U)
Paire d'étriers pour montage mural	31112890	16



Corps et diffuseur en polycarbonate haute résistance aux chocs traité anti-UV.

Assemblé en usine, livré prêt à la pose avec connecteur rapide externe STUCCHI (connecteur complémentaire inclus), paire d'étriers et crochets de suspension en acier inox 301M.

Température de couleur : 3000K.

Température de fonctionnement -25°C/+50°C.

Durée de vie : 50 000 heures L90 B10.

Tension : 230 V, Fréquence : 50 Hz.

Garantie : 5 ans

RAIN EXT



Références	Codes articles	Puis. (W)	Flux émis (Lm)	Longueurs (mm)	Poids (Kg)	Prix (€ HT/U)
RAIN EXT 1700/830	31112892	16	1712	763	1,7	286
RAIN EXT 3500/830	31112894	32	3424	1375	2,5	376
RAIN EXT 4200/830	31112896	40	4220	1660	3,6	418

EXT : installation extérieure

ACCESSOIRE (à commander séparément)

Référence	Code article	Prix (€ HT/U)
Paire d'étriers antivandales	31113240	18



Luminaire formé d'un fourreau en polycarbonate opale et embouts en inox 304.

Paire d'étriers en acier INOX avec fermeture à grenouillère (inclus).

Raccordement rapide sur connecteur extérieur WIELAND (connecteur complémentaire inclus).

Température de couleur : 3000K.

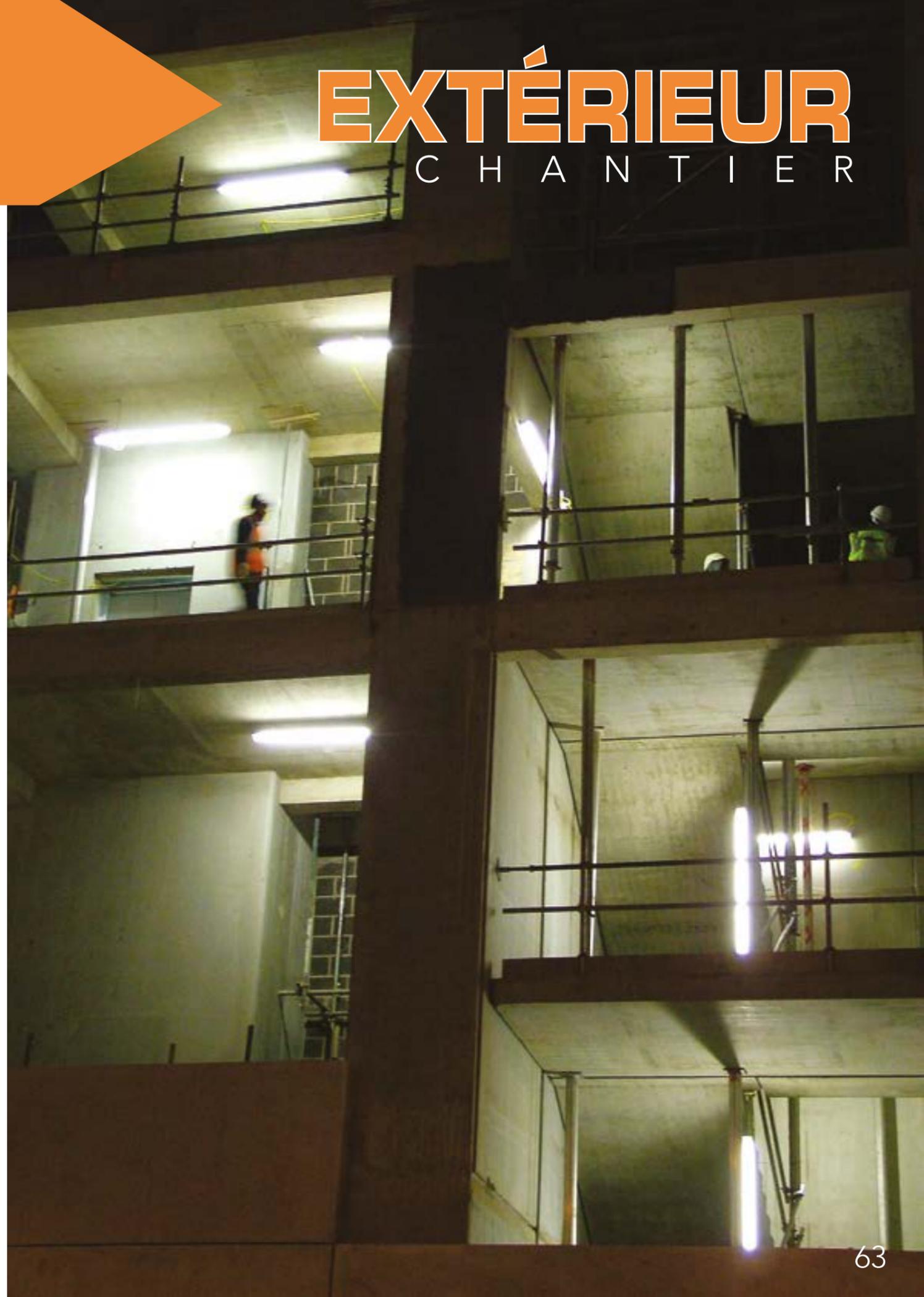
Température de fonctionnement -20°C/+40°C.

Durée de vie : 50 000 heures L70 B50.

Diamètre 100mm (120mm avec les colliers).

Tension : 230 V, Fréquence : 50 Hz.

Garantie : 5 ans



B O R D D E M E R
M I L I E U X S A L I N S
Extérieur - Soumis aux agressions salines



BORD DE MER

M I L L I E U X S A L I N S

ENDURO EXT

ZONES PORTUAIRES
LITTORAL

Membrane anti-condensation

Connecteur rapide

Vasque en polycarbonate traité anti-UV



Membrane anti-condensation
intégrée au corps

AVANTAGES :

- Résiste aux UV
- Résiste au brouillard salin
- Installation rapide



NET BDM

FAÇADE BATIMENT
LITTORAL

Colliers et embouts
avec passivation marine

Corps en polycarbonate opale

AVANTAGES :

- Passivation bord de mer
- Esthétique

OCEAN

ZONES PORTUAIRES
LOCAUX TECHNIQUES NAVIRES

Presse étoupe en laiton
nickelé

Corps en acier
inoxydable peint

AVANTAGES :

- Résiste au brouillard salin



ENDURO EXT



Références	Codes articles	Puis. (W)	Flux émis (Lm)	L. (mm)	Poids (Kg)	Prix (€ HT/U)
ENDURO 2500/840	31112870	18	2470	1175	1,5	76
ENDURO 4000/840	31112872	30	3960	1175	1,5	78
ENDURO 7200/840	31112874	54	7170	1455	1,8	100



Luminaire pour un usage extérieur.
Diffuseur en polycarbonate transparent, corps en polycarbonate gris.
Assemblé en usine, livré prêt à la pose avec connecteur rapide externe STUCCHI, paire d'étriers et crochets de suspension en acier inox 301 M.

Température de couleur : 4000K.
Température de fonctionnement -25°C/+45°C.
Durée de vie : 50 000 heures L90 B10.
Tension: 230 V Fréquence: 50 Hz.

Garantie : 5 ans

NET BDM



Références	Codes articles	Puis. (W)	Flux émis (Lm)	Dim. LxHxh (mm)	Poids (Kg)	Prix (€ HT/U)
NET BDM LED 3910	31112490	32	3910	1294	2,4	456
NET BDM LED 4880	31112492	40	6200	1594	2,9	502



Fourreau en polycarbonate opale.
Collier en inox 316L avec passivation marine.

Température de couleur : 4000K.
Durée de vie 50 000 heures L80 B10.
Tension: 230 V Fréquence: 50 Hz.

Garantie : 5 ans

OCEAN



Références	Codes articles	Puis. (W)	Flux émis (Lm)	Dim. LxHxh (mm)	Poids (Kg)	Prix (€ HT/U)
OCEAN 20W 840 690mm	31301152	20	1838	690x200x115	3,12	354
OCEAN 40W 840 1300mm	31301156	40	3637	1300x200x115	6,8	376



Corps en acier inoxydable 316L peint RAL 9016.

Diffuseur en polycarbonate opale.
Presse étoupes et bouchons en laiton nickelé.

Température de couleur: 4000 K.
Durée de vie: 50 000 heures L80 B20.
Température d'utilisation: -20 / +40°C.
Tension: 230 V Fréquence: 50 Hz.

Garantie : 3 ans



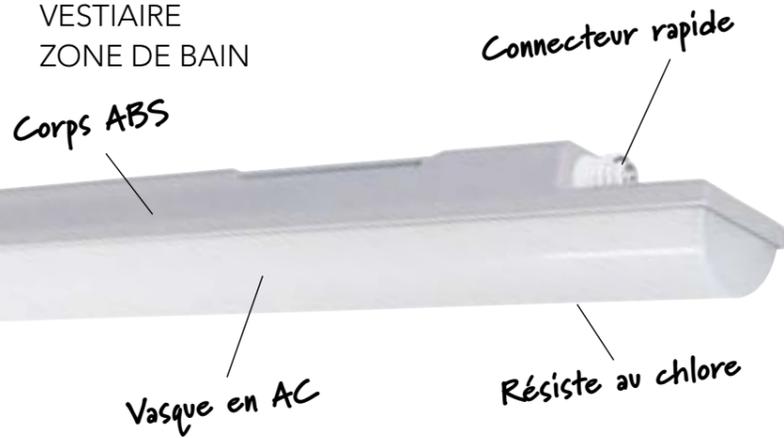
PISCINE - SPA CENTRE NAUTIQUE

Faible hauteur - Soumis aux agressions - Gestion de l'éclairage



ENDURO

VESTIAIRE
ZONE DE BAIN



AVANTAGES :

- Résiste aux agressions du chlore
- Esthétique
- Economique

NET SWIM

ZONE DE BAIN
ACCUEIL
VESTIAIRE

Colliers et embouts avec
passivation au chlore



Collier inox 316



Corps en polycarbonate opale

AVANTAGES :

- Résiste aux agressions du chlore
- Esthétique

OCEAN

LOCAUX TECHNIQUE
BALNEO EAU DE MER

Presse étoupe en laiton
nickelé



AVANTAGE :

- Résiste aux agressions du sel



ENDURO



Références	Codes articles	Puis. (W)	Flux émis (Lm)	L. (mm)	Poids (Kg)	Prix (€ HT/U)
ENDURO 2900/840	31112542	22	2890	1175	1,5	68
ENDURO 4000/840	31112802	30	3960	1175	1,5	74
ENDURO 7200/840	31112814	54	7170	1455	1,8	92



Diffuseur en styrène acrylonitrile, corps en ABS.

Haute résistance aux concentrations de chlore.

Assemblé en usine, livré prêt à la pose avec connecteur rapide externe STUCCHI, paire d'étriers et crochets de suspension en acier inox 301 M.

Température de couleur : 4000K.

Température de fonctionnement -25°C/ +50°C.

Tension: 230 V Fréquence: 50 Hz.

Garantie : 5 ans

NET SWIM



Références	Codes articles	Puis. (W)	Flux émis (Lm)	Dim. LxHx (mm)	Poids (Kg)	Prix (€ HT/U)
NET SWIM PI LED 3910	31112494	32	3910	1304	2,4	510
NET SWIM PI LED 4880	31112496	40	5160	1604	2,9	556



Fourreau en polycarbonate.

Collier en inox 316L avec passivation au chlore.

Température de couleur : 4000K.

Durée de vie 50 000 heures L80 B10.

Tension: 230 V Fréquence: 50 Hz.

Garantie : 5 ans

OCEAN



Références	Codes articles	Puis. (W)	Flux émis (Lm)	Dim. LxHx (mm)	Poids (Kg)	Prix (€ HT/U)
OCEAN 20W 840 690mm	31301152	20	1838	690x200x115	3,12	354
OCEAN 40W 840 1300mm	31301156	40	3637	1300x200x115	6,8	376



Corps en acier inoxydable 316L peint RAL 9016.

Diffuseur en polycarbonate opale.

Presse étoupes et bouchons en laiton nickelé.

Température de couleur: 4000 K.

Durée de vie: 50 000 heures L80 B20.

Température d'utilisation: -20 / +40°C.

Tension: 230 V Fréquence: 50 Hz.

Garantie : 3 ans

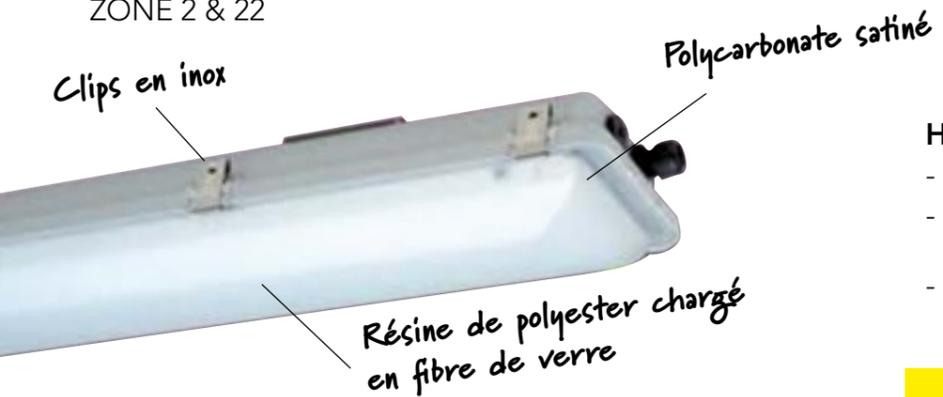


A T E X
Z O N E S A R I S Q U E
Environnement à risque d'explosion



REGLETTE SERIE ND 866

EX NA IIC T4 GC II3GD - POLYESTER / POLYCARBONATE
ZONE 2 & 22



Homologations :

- Gaz : Ex nA IIC T4 Gc ATEX II3G
- Poussières : Ex Tc IIIC T80°C Dc ATEX II3D
- Certificat ATEX : IBEEx U 16ATEX B006

AVANTAGES :

- Montage facilité
- Connexion électrique traversante



REGLETTE SERIE E865

IIC 2GD T4 - POLYESTER / POLYCARBONATE
ZONE 1,2,21 & 22



Homologations :

- Gaz : Ex eb mb op is q IICT4 Gb ATEX II2G
- Poussières : Ex Tb op is IIIC T80°C Db ATEX II2D
- Certificat ATEX : IBEExU 16ATEX1008

AVANTAGES :

- Résistance dans des atmosphères à risque comprenant gaz et poussière
- Diffusion homogène de la lumière



REGLETTE SERIE ND 866



Corps en résine de polyester chargé de fibres de verre.

Vasque en polycarbonate injecté satiné.

Réflecteur en aluminium laqué blanc.

Clips de fermeture : en acier inoxydable et deux des clips sont des clips de sécurité déverrouillables avec un tournevis plat.

Température ambiante d'utilisation standard : -30°C / +40°C.

Equipé d'un interrupteur de coupure de l'alimentation à l'ouverture de la vasque.

Température de couleur 5000K.

Durée de vie 100 000 heures L80 B50.

Références	Codes articles	Puis. (W)	Flux nominal (lm)	Version	Dim. LxIxP (mm)	Poids (Kg)	Prix (€ HT/U)
nD866F 12L60	49191260	40	6020	Satiné	1250x182x114	5,4	681,10
nD866 12L85	49191286	54	9010	Clair	1250x182x114	5,5	878,50

REGLETTE SERIE E865



Corps en résine de polyester chargé de fibres de verre.

Vasque en polycarbonate injecté satiné.

Réflecteur en aluminium laqué blanc.

Clips de fermeture : en acier inoxydable et deux des clips sont des clips de sécurité déverrouillables avec un tournevis plat.

Température ambiante d'utilisation standard : -30°C / +50°C.

Equipé d'un interrupteur de coupure de l'alimentation à l'ouverture de la vasque.

Température de couleur 6500K.

Durée de vie 10 0000 heures L80 B50.

Références	Codes articles	Puis. (W)	Flux nominal (lm)	Version	Dim. LxIxP (mm)	Poids (Kg)	Prix (€ HT/U)
e865F 12L85	49191385	54	8620	Satiné	1250x182x114	7	1524,80
e865 12L85	49191386	54	9010	Clair	1250x182x114	7	1524,80



GUIDE DE CHOIX

		Architectural	Parking / Escalier	Agriculture / Elevage	Cave vinicole	Stockage / Grande hauteur	Atelier	Locaux technique	Industrie alimentaire	Ambiance chimique	Températures extremes	Extérieur / Chantier	Bord de mer / salins	Piscine / SPA	Atex
										Non ATEX					Zone 1, 2, 21 & 22 Zone 2 & 22
CELCIUS											X				
ENDURO				X					X	X				X	
ENDURO EXT												X	X		
ENDURO NB						X									
ENDURO WB			X												
FERM T8				X											
FIRST SC								X							
FIRST TUB		X	X												
FIRST WP3			X					X							
HOT T8											X				
NET		X													
NET BDM													X		
NET SWIM														X	
NOSS -30											X				
NOSS LED							X	X							
OCEAN													X	X	
RAIN												X			
REGLETTE ND 865															X
REGLETTE ND 866															X
VINO					X										

X Produit préconisé

Produit adapté

TABLEAU AGENTS CORROSIFS

Composé chimique	concentration	METHACRYLATE	POLYCARBONATE	POLYAMIDE	PVC	ALUMINIUM	ACIER
Acétone		-	+	+	+		
Acide arsénique	20%	++	++	+	++	-	+
Acide citrique	20%	++	++	++	++	+	+
Acide acétique	10%	++	++	-	++	-	+
Acide chlorhydrique		++	++	-	++	-	-
Acide chromique		+	+	+	++	+	+
Acide formique	30%	+	+	++	++	-	+
Acide nitrique	20%	+	+	-	++	-	-
Acide sulfurique	30%	++	++	-	++	-	-
Eau de mer		++	++	+	+	+	++
Éthanol		-	++	++	++	++	++
Isopropanol		+	-	++	++	+	++
Aniline		-	-	+	-	++	++
Ammoniaque		++	-	++	+	++	+
Essence		++	++	++	++	++	++
Essence super		++	-	-	+	++	++
Benzène		-	-	+	-	+	++
Boissons alcoolisées		++	++	++	++	++	++
Brome		-	+	-	-	+	++
Chaux blanche		+	+	-	-	-	++
Carburants diesel		+	+	+	++	++	++
Climat marin		++	++	++	++	+	+
Chloroforme		-	-	+	+	++	++
Chlore liquide	(Vapeur)	-	-	+	-	++	-
Chlorure de calcium		++	++	++	++	++	+
Chlorure ferrique		++	+	++	++	+	+
Hexane		++	+	++	++	++	++
Éther éthylique		++	-	++	-	++	++
Phénols		-	-	-	+	+	++
Glycérine		++	++	++	++	++	++
Hydrocarbures		+	-	++	+	++	++
Méthanol		-	-	+	++	+	++
Huiles minérales		+	-	++	++	++	++
Huile de silicone		+	++	++	++	++	++
Huile Diesel-NAFTA		++	+	++	++	++	++
Huile et graisses alimentaires		++	+	++	++	++	++
Ozone		++	+	-	+	++	+
Permanganate de potassium		++	++	++	++	+	++
PVC avec plastifiants		-	\	\	\	++	++
Soude		++	-	++	++	-	-
Solution aqueuse de sulfate de zinc		++	++	++	++	++	++
Sulfate d'aluminium		++	++	++	++	++	++
Sulfate de cuivre		++	++	++	++	++	+
Tétrachlorure de carbone		-	-	++	-	++	++
Toluène		-	+	+	-	++	++
Trichloroéthylène		-	-	++	+	++	++

■ = pas résistant

■ = assez résistant

■ = résistant

	Classe de protection électrique 1
	Classe de protection électrique 2
	Classe de protection électrique 3
	Indice de protection contre les corps solides et liquides
	Indice de protection contre les chocs
	Indice de protection contre les nettoyeurs à haute pression
	Indice de protection contre les chocs exprimé en joules
	Indice d'éblouissement
	Luminaire répondant aux préconisations BBC
	Surface de la prise aux vents
	Luminaire résistant aux ambiances chlorées
	Luminaire pour application bord de mer
	Angle de diffusion lumineuse exprimé en degré
	Conformité CE
	Usage en milieu alimentaire
	Luminaire précâblé, longueur du câble exprimée en mètres
	Luminaire résistant à un usage piéton
	Luminaire résistant à une charge roulante de X tonnes, roulant à XX Km/h
	Dimension de découpe d'encastrement carrée ou rectangulaire en mm
	Diamètre de découpe d'encastrement circulaire en mm
	Recouvrement par un isolant interdit.
	Luminaire pouvant être recouvert de matériau isolant

	Eclairage uniquement indirect
	Eclairage direct ou symétrique
	Eclairage direct et indirect
	Eclairage multidirectionnel
	Eclairage diffusant
	Eclairage asymétrique
	Gradation numérique DALI
	Gradation numérique DALI et Bouton Poussoir
	Luminaire non graduable
	Gradation par découpage de phase
	Gradation analogique 1-10V
	Détecteur de présence
	Equipé de connecteurs étanches STUCCHI
	Equipé de connecteurs étanches WIELAND
	Equipé de connecteurs étanche MPM
	Equipé de connecteurs étanche IP68
	Equipé de connecteurs rapide
	Luminaire avec douille E27
	Luminaire pour tubes T5
	Luminaire pour tubes T8
	tension 24V
	Luminaire LED intégrées

	Indice de rendu des couleurs
	Groupe de risque photobiologique
	Indice ellipse MacAdam
	Seccable tous les XX mm
	Nombre de LED par mètre
	Puissance par mètre
	Indice de protection contre les corps solides et liquides intégral
	Indice de protection contre les corps solides et liquides par le dessous

SERMES

1. OPPOSABILITE

1.1. Les présentes conditions de SERMES sont communiquées à chaque Client professionnel pour lui permettre de passer commande. Elles figurent aussi dans les tarifs de SERMES en sa possession.
1.2. Toute commande passée implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes conditions, aux conditions particulières mentionnées dans l'offre de SERMES ou au contrat correspondant à l'exclusion de tous autres documents. Le Client renonce à ses propres conditions générales et aucune condition particulière de ce dernier ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de SERMES, prévaloir sur les présentes conditions.
1.3. Les présentes conditions pouvant faire l'objet de modifications ultérieures, la version applicable à l'achat du Client est celle en vigueur à la date de l'achat immédiat ou de la passation de commande.
1.4. Le fait que SERMES ne se prévale pas à un moment donné de l'une des présentes clauses ne peut être interprété comme valant renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.

2. FORMATION DU CONTRAT

2.1. Offres et commandes
Les offres de SERMES sont fermes et valables pendant un (1) mois sauf spécifications particulières.
Les commandes ne sont définitivement acceptées que lorsqu'elles ont été confirmées par écrit par SERMES et, le cas échéant, après règlement de l'acompte convenu. Les offres ou acceptations des représentants ou salariés de SERMES ne l'engagent qu'après confirmation écrite du siège. L'acceptation peut néanmoins résulter de l'expédition du matériel.
Une commande devenue définitive ne peut être annulée faute de quoi l'intégralité du prix des matériels sera facturée au Client et immédiatement exigible.
2.2. Le bénéfice de la commande est personnel au Client et ne peut être cédé sans l'accord préalable et écrit de SERMES.

3. OBJET DE LA LIVRAISON

3.1. Les renseignements, figurant sur les catalogues, prospectus et notices sont donnés à titre indicatif et sont révisables à tout moment. SERMES est en droit d'apporter toutes modifications notamment de disposition, forme, poids, dimensions ou matière aux matériels, produits et éléments de systèmes.
En cas de modification des normes ou d'amélioration des matériels commandés, SERMES se réserve le droit de leur apporter les modifications techniques qu'il s'impose, sans pour autant que l'objet de la commande ne soit modifié. SERMES pourra remplacer le matériel commandé par un matériel équivalent, de marque différente.
3.2. Le Client définit en tout état de cause ses propres besoins, ainsi que la destination du matériel commandé. Le cas échéant, il rédige le cahier des charges correspondant, en répondant strictement aux renseignements sollicités. Cette obligation du Client est déterminante de la bonne exécution par SERMES de la commande. Le Client transmet des données complètes, vérifiées et définitives, SERMES n'ayant aucune obligation de prendre des renseignements supplémentaires ou de les contrôler.
3.3. Les conditions stipulées au § 3.2 ci-dessus sont à fortiori applicables lorsque le matériel est spécialement fabriqué pour le Client, suivant ses indications. Dans ce cas, le contrat d'entreprise à la charge de SERMES consiste exclusivement à réaliser ou faire réaliser le matériel tel que défini par le Client, compte tenu de sa destination et de ses contraintes techniques, à condition qu'elles aient été préalablement acceptées par SERMES, tel que prévu à l'article 2 ci-dessus.

4. MODALITES DE LA LIVRAISON

4.1. Délivrance
Les livraisons peuvent être globales ou partielles et sont effectuées soit par la remise directe du matériel, soit par simple avis de mise à disposition, soit par délivrance à un expéditeur ou à un transporteur dans les locaux de SERMES.
Le Client s'engage à prendre livraison du matériel dans les huit (8) jours qui suivent l'avis de mise à disposition. Ce délai expiré, SERMES pourra décompter des frais de garde et sommer le Client de prendre possession du matériel.

4.2. Transfert des risques
Le transfert des risques sur le matériel commandé a lieu au jour de la livraison, tel que prévu au §4.1 ci-dessus, ou au plus tard au jour où ce dernier aurait dû prendre livraison du matériel.

5. FRAIS ET RISQUES DE LA LIVRAISON

5.1. Les matériels sont livrables à l'usine, conformément à l'incoterm CCI 2010 EXW départ usine. Si, à titre exceptionnel, le transporteur est désigné par SERMES, celui-ci agit pour le compte, aux frais et risques du Client.
Lorsque le matériel voyage aux risques et périls du Client, sauf instructions préalables et écrites de sa part, renouvelées lors de chaque expédition et dont la réception est confirmée par SERMES, cette dernière n'est tenue de souscrire ni assurance, ni déclaration de valeur ou déclaration d'intérêt à la livraison pour le compte du Client, quelle que soit la valeur des matériels expédiés.

5.2. Avaries ou manquants

Si le Client constate que le colis est endommagé ou incomplet, il devra soit le refuser, soit émettre des réserves claires, précises et motivées et les confirmer auprès du transporteur par lettre RAR ou par acte extrajudiciaire dans les 3 (trois) jours qui suivent la réception des matériels, et informer SERMES en parallèle dans les 7 (sept) jours qui suivent la livraison, et plus généralement, il prendra toute mesure appropriée de nature à sauvegarder le recours contre le transporteur.

5.3. Frais

A titre exceptionnel, la livraison a lieu franco.
a) Une participation aux frais de port et d'emballage sera facturé suivant la clé de répartition ci-après : 40 euros net H.T. pour toute commande inférieure à 1.500 euros net H.T. avec une seule livraison, en transport normal, en France métropolitaine hors îles ;
b) Le franco par transport normal est accordé pour toute commande d'un montant supérieur à 1 500 euros net H.T. avec une seule livraison, en France métropolitaine hors îles.
c) Pour toute commande inférieure à 150 euros net H.T., une majoration forfaitaire de 15 euros net H.T. sera appliquée à titre de participation forfaitaire aux frais administratifs.
Les frais afférents aux prestations engagées par SERMES pour le compte du Client, par exemple en cas de demande particulière concernant les conditions d'emballages ou de transport des matériels, dûment acceptés par écrit par SERMES seront intégralement refacturés à ce dernier sur devis préalablement accepté par écrit par le Client. En aucun cas SERMES ne peut être tenu pour responsable du mode de transport choisis et du tarif appliqué par le transporteur. Le principe de la livraison dans les usines, dépoté ou magasins de SERMES ne saurait subir de dérogation par le fait d'indications telles que : 'remise franco en gare, à quai, à domicile, ou remboursement de frais de transport totaux ou partiels qui ne doivent être considérés que comme concessions sur les prix sans déplacements de responsabilité.

5.4. Les frais afférents aux prestations engagées par SERMES pour le compte du Client, par exemple en cas de demande particulière concernant les conditions d'emballages ou de transport des matériels, dûment acceptés par écrit par SERMES seront intégralement refacturés à ce dernier sur devis préalablement accepté par écrit par le Client. En aucun cas SERMES ne peut être tenu pour responsable du mode de transport choisis et du tarif appliqué par le transporteur. Le principe de la livraison dans les usines, dépoté ou magasins de SERMES ne saurait subir de dérogation par le fait d'indications telles que : 'remise franco en gare, à quai, à domicile, ou remboursement de frais de transport totaux ou partiels qui ne doivent être considérés que comme concessions sur les prix sans déplacements de responsabilité.

6. DELAIS DE LIVRAISON

Les délais de livraisons n'ont qu'une valeur indicative. En conséquence, tout retard raisonnable ne pourra pas donner lieu à des pénalités, des dommages et intérêts, des retenues, ou à l'annulation des commandes.

La responsabilité de SERMES ne pourra être engagée en cas de retard ou de suspension de la livraison imputable au Client ou en cas de force majeure.
En cas de vente de matériel renseigné disponible, celui-ci s'entend toujours "sauf vente entre-temps".

Tout report de délai de livraison par le Client doit être expressément accepté par SERMES. Dans cette hypothèse, SERMES se réserve le droit de disposer du matériel, sans que la commande du Client ne soit pour autant annulée ou résiliée.

7. INSTALLATION – MISE EN ROUTE – SERVICE APRES-VENTE

Sauf convention contraire, le Client procède à l'installation et à la mise en route des matériels, en se conformant strictement aux règles de l'art et aux spécifications du fabricant. Toute demande d'intervention ou d'assistance faite à cette fin à SERMES devra être précédée d'un accord sur ses conditions de prix et de délai.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ET D'ENTREPRISE

8. GARANTIES ET RESPONSABILITE

8.1. En cas de vice apparent ou de manquant des matériels livrés dûment constatés par SERMES, ou de non-conformité, le Client pourra obtenir la réparation ou le remplacement gratuit, à l'exclusion de toute pénalité et indemnisation. Le Client devra laisser toute facilité à SERMES pour procéder à la constatation des vices apparents ou des manquants et pour y porter remède. Il s'abstient d'intervenir lui-même ou de faire intervenir un tiers à cette fin.
Tout retour de marchandises nécessite l'accord formel, écrit et préalable de SERMES. Le matériel devra être restitué en parfait état, dans son emballage d'origine. Les frais et risques du retour sont toujours à la charge du Client.
Si par contre les réclamations formulées par le Client sont injustifiées, SERMES sera en droit de lui facturer tous les frais de déplacement, de contrôle des matériels, de transport injustifiés. Le port retour et une participation aux frais de 30 % de la valeur de la marchandise (avec un minimum de 35 euros H.T.) seront déduits du remboursement des matériels retournés. L'avoir ainsi établi s'entend valeur en marchandises.
Les garanties sur les matériels vendus par SERMES sont celles données par les fabricants à l'exclusion de toute autre garantie. Ces garanties sont valables sous réserve d'une installation conforme et normale du matériel et du respect des présentes mandations du fabricant. SERMES ne pourra pas être tenu à plus que ce qu'il aura pu obtenir de ses fournisseurs au titre de la garantie. Pour bénéficier de la garantie dans les conditions définies par le fabricant, le matériel défectueux devra être accompagné d'une preuve d'achat, et ce dans le délai imparti par ce dernier.

8.2. Garantie fabricant des pièces et limites

La garantie est accordée dans les conditions suivantes. Les défauts cachés sont garantis par le fabricant des pièces pendant la période précisée sur l'offre et commençant à courir à compter de la livraison. Sauf indication contraire dans l'offre, la garantie des pièces livrées ou entrant dans l'exécution des contrats d'entreprise est de 12 (douze) mois contre tout vice de fabrication ou défaut de matière. Si le matériel est utilisé jour et nuit, la garantie est réduite à 6 (six) mois à compter de la livraison.
Toute demande tendant à la mise en œuvre de cette garantie n'est recevable que si elle est formulée par écrit dans les 15 (quinze) jours de la découverte du défaut et si le Client est à jour de ses obligations financières envers SERMES. Au titre de cette garantie, la seule obligation incombant à SERMES sera la réparation ou le remplacement gratuit des pièces reconnues défectueuses par son service après-vente, à l'exclusion de tous dommages et intérêts à quelque titre que ce soit comme indiqué ci-dessus. Le Client laissera à SERMES toute latitude pour examiner les pièces qu'il indique défectueuses et s'abstiendra d'intervenir lui-même ou de faire intervenir un tiers. Les défauts et détériorations provoqués par l'usure normale, par un accident extérieur, une utilisation non conforme aux règles de l'art, un montage contraire aux normes de protection et de sécurité, aux règlements en vigueur, par un montage erroné ou toute modification du matériel ou des pièces, par des interventions de tiers, un entretien effectué par un tiers, ou encore par une utilisation du matériel non prévue ni spécifiée par SERMES sont exclus de la garantie. De même, la garantie ne pourra pas être sollicitée pour les défauts apparents, les manquants (dont le Client devra se prévaloir dans les conditions et délais stipulés à l'article 7) et les non conformités.
La présentation de la facture et le cas échéant du certificat de garantie sera rigoureusement exigée lorsque la garantie sera invoquée. Les frais éventuels de port, d'emballage et de déplacement restent à la charge du Client. Les interventions au titre de la garantie ne sauraient avoir pour effet d'en prolonger la durée. La présente garantie ne s'appliquera pas aux pièces ou matériels remplacés.

8.3. Responsabilités

Lorsque le matériel est spécialement fabriqué par SERMES pour le Client, suivant ses indications, SERMES exécute la commande en conformité avec les ordres du Client en vue d'une livraison du matériel en bon état de fonctionnement.
SERMES n'encourt aucune responsabilité en cas de manquement ou d'erreur du Client dans la définition du matériel, ses performances, sa destination, et en général tout manquement lié aux informations nécessaires à SERMES pour la bonne exécution de la commande. Il en sera de même en cas de force majeure ou de cas fortuit, en cas d'intervention d'un tiers ou du Client, en cas de utilisation erronée ou non conforme aux règles de l'art, d'accident, en cas d'entretien défectueux ou de modification du matériel ou de sa destination.
La mise en œuvre de la responsabilité de SERMES est subordonnée à une sommation d'exécuter adressée à SERMES par lettre RAR de constater et remédier aux inexécutions alléguées. SERMES indiquera le délai qui lui sera nécessaire à cette fin.
La responsabilité contractuelle de SERMES pourra être engagée s'il est démontré que le matériel n'est pas conforme à la commande du Client, laquelle doit être exacte et complète. Si la responsabilité contractuelle de SERMES devait être engagée, quelque soit la cause du dommage ou sa nature, cette responsabilité ne pourra pas excéder la valeur du contrat en HT, à l'exclusion de toute autre indemnisation de quelque nature que se soit. Sont exclus tous les dommages indirects et/ou immatériels : les pertes de production et d'exploitation, perte d'image, perte de marchés, perte de données, manque à gagner, frais de démontage et de remontage, de transport, d'immobilisation, etc. La responsabilité de SERMES ne peut être mise en cause que dans un délai de 1 (un) an à compter de la livraison du matériel sous réserve des prescriptions légales impératives.

9. FORCE MAJEURE

SERMES ne pourra être tenu pour responsable si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une quelconque de ses obligations découle d'un cas de force majeure, au sens de l'article 1218 du code civil. Tel sera notamment le cas, sans que cette liste soit limitative, lors de crise politique, économique ou financière, guerres, émeutes, grèves ou actions concertées du personnel de SERMES, de ses fournisseurs ou prestataires de nature à entraîner une désorganisation interne ou externe, bris de machine, intervention législative ou réglementaire, toute difficulté d'approvisionnement, inondations, incendies, tremblements de terre, tempêtes, arrêts des réseaux de télécommunication etc. La suspension des obligations ne pourra en aucun cas être une cause de responsabilité pour non-exécution de l'obligation en cause, ni induire le versement de dommages et intérêts ou pénalités de retard. En cas d'événement de force majeure ayant une durée supérieure à dix (10) jours, SERMES aura la possibilité de résilier par tout moyen les commandes affectées en respectant un préavis de cinq (5) jours ouvrés et ce, sans versement d'indemnité au Client.

10. PRIX

10.1. Les matériels sont fournis au prix mentionnés au barème de SERMES en vigueur au jour de l'achat immédiat ou de la commande et, le cas échéant, dans la proposition commerciale adressée par écrit au Client.
Tout contrat d'entreprise fait l'objet d'un devis. Le prix fixé par devis est susceptible de réajustement en fonction des modifications exigées par le Client, de contraintes techniques, dont le coût supplémentaire sera spécifié au Client, etc. Les prix sont exprimés en Euros, H.T. TTC et tiennent compte des éco-contributions en cas échéant. Les prix s'entendent nets, départ d'usine, emballages spéciaux (envois maritimes, câbles en longueur exigés sur touret, etc) en sus. Tous impôts, taxes, droits ou autres prestations à payer en application de la réglementation française ou d'un pays importateur ou de transit en vigueur au jour de la facturation sont à la charge du Client. Les prix sont susceptibles d'être ceux du jour de la livraison, en cas de variation du prix imposée par le fabricant ou un tiers ou résultant d'une modification des cours des devises. Seules ces variations seront répercutées au Client.
10.2. La facture est émise à la date de mise à disposition du matériel.

11. MODALITES DE PAIEMENT

Les paiements sont constitués par l'encaissement effectif des fonds sur le compte de SERMES.
Sauf stipulation contraire, les factures sont payables au siège de SERMES à 30 jours fin de mois le 15, soit 45 (quarante-cinq) jours fin de mois, à compter de la date d'émission de la facture, en euros, par chèque, virement, billet à ordre, traite signée et acceptée avec dispense de dresser protêt, ou par tout autre mode de paiement convenu autorisant une mobilisation immédiate. La date de l'échéance figure au recto de la facture. Une livraison intervenant après le 25 du mois n'autorise pas le paiement un mois plus tard.
En cas de paiement par traites, le Client est tenu de les retourner acceptées dans un délai maximum de 7 (sept) jours.

Tout dépassement d'encours, toute détérioration du crédit du Client pourra justifier

l'exigence de garanties ou d'un règlement comptant ou par traites payables à vue ou chèque de banque, avant l'exécution des commandes, au besoin avant l'échéance des factures émises. SERMES se réserve le droit à tout moment, en fonction des risques encourus, des renseignements commerciaux ou de l'assurance-crédit, de fixer un plafond au découvert de chaque Client, étant précisé que ces modalités s'appliquent immédiatement à toute commande en cours. Le refus du Client de satisfaire à ces conditions ouvre droit à SERMES, soit d'annuler tout ou partie des commandes, soit de prononcer l'exigibilité immédiate de toutes les sommes dues.

12. RETARD OU DEFAUT DE PAIEMENT

Toute somme non payée à l'échéance figurant sur la facture ou tout prélèvement rejeté entraîne l'application de pénalités de retard d'un taux égal à 10 fois le taux de l'intérêt légal, ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement qui s'élève à 40 euros, sous dues de plein droit, sans qu'aucune formalité ou mise en demeure ne soit nécessaire.
Une indemnité complémentaire pourra être réclamée, sur justificatifs, lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire, ainsi qu'une indemnité de 15 % du montant impayé, à titre de clause pénale.
En cas de retard de paiement ou de paiement partiel, SERMES pourra suspendre toutes ses commandes en cours, sans préjudice de toute autre voie d'action, jusqu'au paiement intégral des sommes dues augmentées des pénalités échues.
Le non-paiement d'une seule échéance ou d'une seule facture entraînera l'exigibilité immédiate de la totalité des factures ouvertes, échues ou non, sans mise en demeure. Il en est de même pour tout changement affectant la personnalité du Client ou le crédit de celui-ci, notamment en cas de vente, cession, mise en nantissement ou apport en société de son fonds de commerce, et nantissement ou mise en gage de son matériel. En cas de paiement par traite, le défaut de retour sera considéré comme un refus d'acceptation assimilé à un défaut de paiement.
En cas de défaut de paiement 48 heures après une mise en demeure restée infructueuse, la vente sera résolue de plein droit si bon semble à SERMES, qui pourra demander la restitution des matériels, sans préjudice de tous autres dommages et intérêts.

La résolution frappera non seulement la commande en cause, mais également toutes les commandes qu'elles soient livrées ou non et que leur paiement soit échoué ou non, si bon semble à SERMES.
En aucun cas les paiements ne peuvent être suspendus ni faire l'objet d'une quelconque compensation, sans l'accord écrit et préalable de SERMES. Tout paiement partiel s'imputera d'abord sur les frais, la clause pénale et les pénalités, puis sur les sommes dont l'exigibilité est la plus ancienne.

Aucun retard ou défaut de paiement ne pourra être justifié a posteriori par une réclamation sauf en cas de justifications légales.

13. RESERVE DE PROPRIETE

SERMES se réserve la propriété des matériels livrés jusqu'au paiement intégral du prix. L'acceptation des livraisons ou des documents afférents à une livraison vaut acceptation de la présente clause. SERMES se réserve la possibilité d'exercer un contrôle sur l'état des stocks des matériels livrés. Le Client ne devra pas altérer ou supprimer les signes d'identification des matériels livrés et de leurs emballages. Il est tenu de les conserver en parfait état et de les assurer pour le compte du propriétaire contre les risques habituels, dont notamment la perte, la destruction ou le vol, avec délégation de l'indemnité, en cas de sinistre, au bénéfice de SERMES. Tout sinistre doit être immédiatement signalé à SERMES. Le Client s'oblige à informer sans délai SERMES en cas de redressement ou de liquidation judiciaires, en cas de saisie ou d'autre mesures émanant de tiers, et à lui indiquer les lieux exacts où sont entreposés les matériels livrés et non encore payés. Il s'interdit de constituer toute sûreté sur le matériel livré et impayé, et de manière générale d'effectuer toute opération susceptible de porter préjudice au droit de propriété de SERMES.

En cas de revente des matériels livrés, que le Client y soit ou non autorisé, ce dernier déclare d'ores et déjà céder à SERMES la créance née de la vente à un sous-acquéreur et autoriser SERMES à percevoir le prix dû par le sous-acquéreur à due concurrence de sa créance sur le Client. Le Client s'oblige à informer sans délai SERMES de l'identité exacte et complète du sous-acquéreur, auquel il fera connaître la réserve de propriété de SERMES au plus tard au moment de la conclusion du contrat.
Toute violation par le Client des obligations stipulées dans la présente clause ou dans les présentes conditions générales de vente sera sanctionnée de plein droit par la déchéance du terme. La revendication par SERMES des matériels dont la propriété lui est réservée s'effectue par lettre RAR adressée au Client, l'enjoignant de remettre SERMES en possession.
La revendication des matériels vendus sous réserve de propriété ne constitue ni résolution, ni résiliation du contrat de vente. La revendication peut être exercée par SERMES en cas de non-respect par le Client de l'une quelconque de ses obligations, et notamment en cas de non-acceptation d'une traite, et au cas où SERMES aurait des raisons légitimes de penser que le Client ne sera pas à même de respecter les échéances convenues.

Tous les frais entraînés par la revendication des matériels ou de leur prix sont à la charge exclusive du Client.

14. DEEE- Déchets issus des Equipements Electriques et Electroniques

Par l'application de l'article 18 du décret n°2005-829 du 20 juillet 2005 relatif à l'élimination des DEEE, les outils et l'organisation de l'enlèvement et du traitement de ces déchets sont transférés à l'acheteur qui les accepte.
Il appartient aux acheteurs professionnels successeurs de transmettre les obligations susvisées jusqu'à l'utilisateur final. Une éco-contribution sera supportée par l'acheteur pour le traitement des produits concernés.

15. TRAITEMENT DES DONNES PERSONNELLES

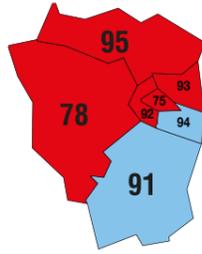
adresse, mail, téléphone) à pour finalité la gestion et le suivi des commandes, des livraisons et des facturations du Client. Nous conservons ces données trois ans après la fin de la relation commerciale sauf si une disposition légale, un intérêt administratif notamment en cas de contentieux, impose une conservation plus longue. L'accès aux données personnelles est strictement limité aux employés et préposés de SERMES, habilités à les traiter en leurs fonctions. Les informations recueillies pourront éventuellement être communiquées à des tiers liés à SERMES par contrat pour l'exécution de tâches sous-traitées nécessaires à la gestion de la commande, sans qu'une autorisation du Client ne soit nécessaire. Il est précisé que, dans le cadre de l'exécution de leurs prestations, les tiers n'ont qu'un accès limité aux données et ont une obligation contractuelle de les utiliser en conformité avec la législation applicable. En dehors des cas énoncés ci-dessus, SERMES s'engage à ne pas vendre, louer, céder ou donner accès à des tiers aux données sans consentement préalable du Client, à moins d'y être contraints en raison d'une obligation légale. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et, sous réserves des dispositions légales, de limitation et suppression des données vous concernant. Pour les exercer, adressez un mail à l'adresse suivante : rgpd@sermes.fr ou envoyez un courrier à l'adresse suivante : SERMES – 14 rue des frères Eberts – 67100 STRASBOURG. Chaque demande doit être accompagnée des éléments nécessaires à l'identification du Client : nom, prénom, mail et éventuellement adresse postale. Pour toute information complémentaire, le Client peut contacter la Commission nationale de l'Informatique et des Libertés (cnil.fr).

16. TRIBUNAUX COMPETENTS – LOI APPLICABLE

Le droit applicable est le droit français. Seuls les Tribunaux de Strasbourg, sont compétents, même en cas de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie, et quel que soit le mode de paiement.

SERMES LAMDALUX se réserve le droit d'apporter des modifications de cotes, de modèles, de conception, ou de cesser la fabrication de certains articles figurant dans cette brochure.
Dans ce cas, SERMES LAMDALUX n'est pas tenu de fournir les articles supprimés ou aux anciennes spécifications non contractuelles.
Réalisation SERMES LAMDALUX - Composition, illustrations : SERMES communication - Crédits photos : Adobe Stock

Une équipe de technico-commerciaux
à votre écoute dans votre région



José CUVELIER
06 03 99 45 88
jose-cuvelier@sermes.fr



Jean-Claude KLIMASZEWSKI
06 14 47 93 10
jean-claude-klimaszewski@sermes.fr



Rudy PLANTARD
06 14 47 90 38
rudy-plantard@sermes.fr



Patrick LEBLANC
06 03 12 18 95
patrick-leblanc@sermes.fr



Gregory SCHEMEL
06 14 47 92 56
gregory-schemel@sermes.fr



Cyril BOURGEON
06 29 12 11 72
cyril-bourgeon@sermes.fr



Romain DUCHARTRE
06 21 42 34 25
romain-duchartre@sermes.fr



André SCHUMMER
06 22 74 69 46
andre-schummer@sermes.fr



Nicolas MAUXION
06 14 47 93 93
nicolas-mauxion@sermes.fr



Sylvain FINAT
06 14 47 92 27
sylvain-finat@sermes.fr



Lionel PLARD
06 16 24 09 66
lionel-plard@sermes.fr



Jérémie DUPRAT
06 21 51 37 19
jeremie-duprat@sermes.fr



Jérôme BOURDUT
06 16 24 72 33
jerome-bourdut@sermes.fr
(Présent dès février 2019)



David GUEUGNON
06 16 07 41 11
david-gueugnon@sermes.fr

Une équipe à votre service

du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h15 à 17h30
(17h le vendredi).



**Commerciaux
sédataires
secteur NORD**
Tél. 03 69 22 85 47
Fax 03 88 40 72 39



Mahmut DOGAN
03 88 40 72 33
mahmut-dogan@sermes.fr



Quentin JUD
03 88 40 72 32
quentin-jud@sermes.fr

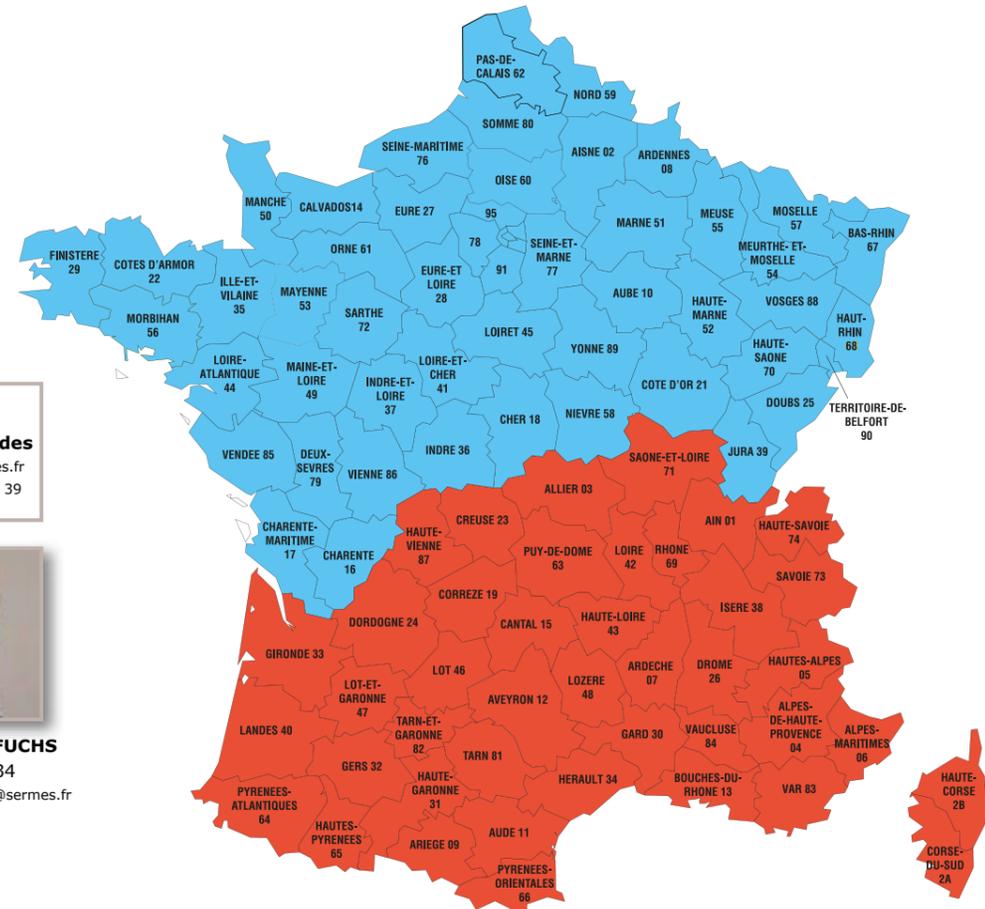


Elodie SCHERRER
03 88 40 72 36
elodie-scherrer@sermes.fr

**Gestion
des commandes**
eclairage@sermes.fr
Fax 03 88 40 72 39



Anne-Rose FUCHS
03 88 40 72 34
anne-rose-fuchs@sermes.fr



**Commerciaux
sédataires
secteur SUD**
Tél. 03 69 22 85 48
Fax 03 88 40 72 39



Nicolas SUTTER
03 69 22 85 01
nicolas-sutter@sermes.fr

EXPORT



Najim CHARBAL
03 69 22 85 46
07 78 87 17 96
najim-charbal@sermes.fr